



1989



Bicentenaire de la Révolution Française

SOMMAIRE

- La presse satirique et la caricature..... 2 à la fin de l'empire ottoman	- Conférence de Jean Favier : les archives à l'aube du 3ème millénaire 7 *l'archiviste et le parachutiste
- Ouvrages de référence..... 3	- Les sciences humaines et sociales en Janvier 8 * Conférences et rencontres du C.D.T.M. * A l'affiche * Pour information
- Chronologie * la Tunisie au jour le jour..... 4-5	
- Bicentenaire de la Révolution Française 6	

LA PRESSE SATIRIQUE ET LA CARICATURE A LA FIN DE L'EMPIRE OTTOMAN

NAISSANCE DE LA PRESSE SATIRIQUE

1870 : après trente ans de réformes (les Tanzimat) et de modernisation, l'Empire ottoman traverse, sous le règne du Sultan Abdülaziz, une période d'effervescence intellectuelle (apparition d'une presse d'opinion, naissance du théâtre) et politique (Namik Kemal et les libéraux connus sous le nom de Jeunes Ottomans). C'est dans ce contexte que paraît le premier journal satirique en langue ottomane, le Diyojen, publié par un Grec d'Istanbul, Teodor Kasap. Jusqu'en 1877, une quinzaine de feuilles humoristiques paraissent à Istanbul, la plus célèbre étant le Haval (le théâtre d'ombre) dirigée également par Kasap. Il s'agit de journaux de petit format, ne comportant généralement pas plus de 4 pages, et seulement une ou deux illustrations. Animés par des Grecs, des Arméniens (le nom de Berberian revient souvent au bas des caricatures) ou des Turcs (comme Mehmed Tevfik l'éditeur du Caylak), ils sont destinés surtout à la clientèle cosmopolite de Péra ou de Galata. Ne s'aventurant guère sur le terrain politique, les humoristes ottomans mettent en scène des "problèmes de société" : les difficultés de la vie quotidienne à Istanbul, la modernisation du cadre urbain, les changements de la mode, etc. Ils traduisent ainsi les aspirations des couches aisées de la capitale de l'Empire. En 1877, au milieu de la tourmente politique (la réunion du Parlement ottoman et sa suspension) et militaire (les défaites contre les Russes), la presse satirique disparaît. Pendant plus de trente ans, sous le règne d'Abdülhamid, le public ottoman sera privé d'humour et de caricatures.

LA BELLE EPOQUE DE LA PRESSE SATIRIQUE

1908 : le coup de force des officiers jeunes turcs de Macédoine qui met fin au régime autoritaire d'Abdülhamid et rétablit la Constitution, crée dans l'Empire un climat de liberté dont la presse profite aussitôt. Sur la centaine de titres nouveaux qui voient le jour dans les mois qui suivent la Révolution jeune turque, on compte 35 journaux humoristiques ou satiriques. Après un premier coup d'arrêt de la censure en avril 1909, le rythme des publications reprendra en 1910-1911, mais d'une manière ralentie. La presse satirique s'est modernisée : les illustrations sont plus nombreuses, les journaux sont plus épais ou d'un format plus grand. Elle s'est également diversifiée. Des organes satiriques populaires apparaissent, qui s'adressent aux classes populaires de Stamboul, et puisent dans la riche tradition ottomane de l'humour : les célèbres histoires de Nasreddin Hoca, les recueils de plaisanteries, le théâtre populaire (ortaoyunu), l'art des conteurs (meddah), mais surtout le spectacle de Karagöz (théâtre d'ombre) qui, au moment où s'annonce son déclin trouve une nouvelle jeunesse dans les colonnes de la presse satirique, comme en témoignent quelques uns de ces titres : Karagöz, Yeni Haval, Baba Himmet, Hacivat, etc. Il existe aussi des magazines qui

s'inspirent des grands journaux satiriques européens, comme Le Rire ou L'Assiette au beurre ; tel est le cas du Kalem, du Davul ou du Alem, qui sont richement illustrés et qui paraissent à la fois en turc et en français. Un nom domine la caricature ottomane à cette époque, celui de Cem, qui fonda en 1910 une revue portant son nom, et qui mit sa verve de dessinateur au service de la satire politique.

GUERRES ET CARICATURES

1913 : après les défaites de Tripolitaine face à l'armée italienne, l'Etat ottoman se trouve entraîné dans les conflits balkaniques d'où il va sortir amputé de presque toutes ses possessions européennes. Pendant les dix années qui vont suivre, jusqu'à la conclusion victorieuse de la guerre contre les Grecs, la Turquie ne va pratiquement pas cesser d'être en état de guerre. A Istanbul, un pouvoir autoritaire se constitue autour du "triumvirat" Cemal-Enver-Talat pachas. La plupart des grands journaux satiriques ont disparu, sauf le Karagöz. Etroitement contrôlés par la censure, les rares journaux satiriques qui paraissent, tendent à devenir des organes de propagande destinés à soutenir les choix diplomatiques des Jeunes Turcs (l'alliance avec l'Allemagne) et à encourager l'effort de guerre de la Turquie. Mais en même temps, aggravés par la guerre, les problèmes sociaux sollicitent plus que jamais l'attention des caricaturistes. Les profiteurs de guerre ou les nouveaux riches deviennent la cible favorite des dessinateurs. A la censure des jeunes turcs succède avec l'armistice de 1918, celle des Alliés à Istanbul. Elle laisse cependant aux journalistes la possibilité de se prononcer sur les événements d'Anatolie. On assiste ainsi en 1921-1922 à Istanbul à une véritable guerre des caricatures que se livrent anti-kémalistes et pro-kémalistes, les premiers s'exprimant dans le Aydédé publié par Refik Halit Karay, et les seconds, dans le Güleryüz dirigé par Sedat Semavi. La victoire des kémalistes marque la fin de la presse satirique ottomane. Au total, plus de 150 journaux satiriques auront été publiés entre 1870 et 1922, qui représentent un riche héritage pour la presse satirique turque d'aujourd'hui.

François GEORGEON (C.N.R.S. Paris)

(François GEORGEON a présenté du 1er au 15 décembre, dans le hall de la Bibliothèque Charles De Gaulle, une exposition sur "Presse satirique et caricature à la fin de l'Empire Ottoman, 1870-1923", réalisée avec la collaboration du Centre Culturel Anatolien de Paris).

OUVRAGES DE REFERENCE

L'ANNUAIRE DE L'AFRIQUE DU NORD

Paris : C.N.R.S. 23 vol.

Publié par le Centre sur l'Afrique Méditerranéenne d'Aix-en-provence depuis l'année 1961, l'Annuaire de l'Afrique du Nord est réalisé en France avec le concours de spécialistes de chacun des pays d'Afrique du Nord.

Cet Annuaire recouvre pour l'ensemble du Maghreb les problèmes d'actualité se rattachant aux sciences humaines d'une manière générale et plus particulièrement à la science politique, l'économie et la sociologie.

Le contenu de cet Annuaire est réparti en différentes rubriques avec : des études sur des sujets contemporains, une chronique générale qui prend en compte l'ensemble des phénomènes politiques, économiques et sociaux s'appuyant sur des annexes chronologiques statistiques et documentaires adaptées, une chronique internationale commune à l'ensemble des pays du Maghreb, la liste des accords internationaux et le champ législatif.

Enfin une bibliographie critique dont l'objectif est de retenir pour compte rendu substantiel, uniquement les ouvrages dont l'Annuaire entend souligner la portée scientifique, se contentant d'indiquer les autres dans ses bibliographies systématiques.

L'ENCYCLOPEDIE GENERALE DE L'ISLAM

6 vol. - Paris : S.I.E.D., 1986 (pour l'adaptation française).

L'Encyclopédie Générale de l'Islam n'a pas pour ambition d'être un ouvrage à consulter mais selon l'expression de ses auteurs "un livre de lecture suivie".

Le propos de ces volumes est de présenter l'histoire de l'Islam comme un tout culturel, avec l'idée qu'un ouvrage aussi concis puisse permettre au lecteur d'en suivre tous les fils essentiels : politique, théologique, philosophique, économique, scientifique, littéraire et artistique.

"L'image que cet ouvrage cherche à donner, est celle d'une communauté islamique, importante et diverse, qui tout au long de son expansion et son évolution, a créé treize siècles durant, ses propres institutions religieuses, politiques et sociales et qui grâce à sa philosophie, sa littérature et son sens artistique, a fourni une importante contribution à des civilisations vouées à d'autres interprétations de la foi".

Si le présent ouvrage ne prétend pas à une vue générale et une analyse déterminante de son sujet, il constitue néanmoins un guide sérieux, et une base solide pour d'éventuels développements. Développements que nous sommes par ailleurs en mesure de trouver dans l'**Encyclopédie de l'Islam**, nouvelle édition. 5 vol. - Leyden : Brill, Paris : G.P. Maisonneuve, 1960, dont nous reparlerons dans notre prochain numéro.

CHAUVIN (Victor). - Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux arabes publiés dans l'Europe Chrétienne de 1810 à 1885. - Réédition par l'Institut du Monde Arabe. - 4 vol. - (s.d.).

En ce dix-neuvième siècle où l'Europe manifeste une vive curiosité pour les choses de l'Orient, de l'Islam et pour les anciennes sciences arabes, l'enseignement de l'arabe s'organise selon des méthodes élaborées et dans un esprit nouveau.

Les études sur ces "orientes" se multiplient et Victor Chauvin est "frappé par la multitude de travaux consacrés par l'Europe savante aux Arabes".

Néanmoins dans le domaine de l'arabe, les bibliographies, instruments indispensables aux enseignants et aux chercheurs s'avèrent rares et déficientes.

Ces raisons ont conduit Victor Chauvin à dresser le répertoire des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885 pendant trente années l'auteur accumule notes, fiches, commentaires sur chacune des éditions et rééditions des ouvrages répertoriés, et le bilan de cette étude bibliographique répond, en cette fin du XIX^e siècle à un besoin indéniable.

Dans les neuf premiers tomes de cette bibliographie l'auteur traite de la littérature d'imagination, dans le dixième du Coran, dans le onzième du prophète Mahomet et dans le douzième de ce qu'il appelle le Mahométisme, en fait de la religion musulmane.

C'est sans doute parce qu'il constitue un ensemble remarquable, et aujourd'hui encore un outil incomparable pour les chercheurs que l'Institut du Monde Arabe a jugé nécessaire de rééditer cet ouvrage dont la première parution date de 1892.

SHINAR (Pessah). - Essai de bibliographie sélective et annotée sur l'Islam maghrébin contemporain : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye (1830-1978). - Paris : C.N.R.S., 1983. - XXI - 506 p.

P. Shinar, professeur de Civilisation musulmane à l'Université Hébraïque de Jérusalem propose la première bibliographie consacrée exclusivement à l'Islam contemporain dans le Maghreb. Son champ géographique comprend les quatre pays du Maghreb : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye depuis la prise d'Alger par les Français (1830) jusqu'à 1978 ; ils sont traités de façon générale dans une première partie puis, pays par pays dans une seconde.

Cette bibliographie indique aussi bien les ouvrages de références (bibliographies, encyclopédies, annuaires...) que les livres ou articles qui traitent de l'Islam maghrébin, englobant les études portant sur les aspects proprement religieux de l'Islam tel que la loi canonique, les grandes pratiques rituelles... sans oublier ce qui a trait à la spécificité islamique dans l'enseignement, la culture, la politique, le mode de vie etc... chaque notice est accompagné d'un commentaire dont la taille varie selon l'importance du document en question.

K.M. - S.R.

CHRONOLOGIE

LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR

DECEMBRE 1988

1er Décembre Salaires : Hausse des salaires dans le secteur privé (+ 3%); la majoration varie entre 5 DT et 15 DT selon l'échelle.

2 Décembre France-Tunisie :

* Dîner offert en l'honneur de Laurent Fabius, Président de l'Assemblée Nationale, en visite à Tunis.

* Laurent Fabius accorde une interview au Journal "La Presse".

Sport et violence : A la veille de la finale de la Coupe d'Afrique, à laquelle il assistera, le Président Ben Ali confirme sa volonté de voir le sport maintenu à l'abri de la violence.

Droits de l'Homme : Ouverture à Tunis de la Conférence sur les "Droits de l'Homme et le Développement", organisé par Rachid Driss, Président de l'Association des Etudes Internationales, et parrainé par le Centre Onusien des droits de l'homme, à Genève, et le Ministère des Affaires Etrangères. Deux points principaux font l'objet des travaux :

* la problématique des concepts des droits de l'homme et leur interprétation sur le plan juridique.

* la question des droits de l'homme dans l'environnement international.

3 Décembre Sport : Le C.A.B. remporte la Coupe d'Afrique de football et offre ainsi à la Tunisie son premier titre continental.

France-Tunisie : Laurent Fabius est reçu par le président Ben Ali et se félicite de la nouvelle voie choisie par la Tunisie.

Coopération parlementaire franco-tunisienne : Le Parlement tunisien pourrait dans sa nouvelle démarche démocratique prendre modèle sur son homologue français.

5 Décembre Commémoration : Ben Ali préside la commémoration du martyr de Farhat Hached.

Développement : Examen en Conseil des Ministres restreint des modalités pratiques pour la création du Conseil Régional de Développement.

6 Décembre Code électoral : Adoption en Conseil des Ministres des mesures suivantes : instauration de listes majoritaires avec panachage, préparation des listes électorales, distribution des cartes d'électeur et dispositions pour la régularité du vote et des dépouillements.

Code pénal : Abolition de la peine des travaux forcés.

Tunisie-Libye : Début des travaux de la Haute Commission Mixte.

Education : La généralisation de l'agrégation a été adoptée pour l'année 1989.

8 Décembre Visite officielle : Début de la visite officielle en Tunisie du Colonel Gueddafi.

9 Décembre Visite officielle de Gueddafi : Dîner offert par le Président Ben Ali au Colonel Gueddafi avec la participation de Yasser Arafat.

* Gueddafi s'adresse à la chambre des députés et lance un plaidoyer pour l'intégration maghrébine.

* Le Colonel s'est rendu à Kairouan pour la prière du Vendredi.

Economie : Accroissement de 26% des exportations hors énergie

10 Décembre Visite officielle : Ben Ali et Gueddafi se rendent à Sfax.

Droits de l'Homme : La fille de Nelson Mandela est reçue par le Chef de l'Etat qui lance un appel à la constitution d'une Commission Nationale anti-apartheid.

11 Décembre Visite officielle : Fin de la visite officielle du Colonel Gueddafi : de nombreux projets communs sont mis à l'étude.

12 Décembre R.T.T. : Le Président Ben Ali a effectué une visite inopinée à la Maison de la Radiodiffusion Télévision Tunisienne.

Commémoration : La cellule constitutionnelle démocratique de Tunis-ville rend hommage au militant Habib Thameur. Taïeb Sahbani, secrétaire permanent du R.C.D. préside une cérémonie en compagnie de militants parmi lesquels figuraient Bahi Ladgham, Taïeb Slim et Rachid Driss.

Tunisie-Libye : La 4ème session de la Haute Commission mixte tuniso-libyenne tenue à Tunis, les 6 et 7 décembre 1988, se clot sur un accord en onze points dont les principaux sont l'adoption du statut de la société mixte de prospection et d'exploitation des gisements d'hydrocarbures du plateau continental, l'accord sur les conditions de travail de 10 000 ouvriers tunisiens en Libye, la mise en service d'une ligne de 30 Kw entre les stations tunisienne et libyenne à Ras Jedir, l'extension du réseau électrique libyen à la région de Borj El Khadra avant la fin du premier semestre 1989, la création d'une société maghrébine d'investissement et de participation ainsi que d'une société maghrébine de commerce international qui entreront en activité en 1989.

Partis : Clôture du second congrès du Parti de l'Unité Populaire (P.U.P.) qui réaffirme son soutien au Président Ben Ali et au changement du 7 Novembre.

Budget : La Chambre des Députés a entamé l'examen du budget général de l'Etat pour l'année 1989.

13 Décembre Commémoration du 16ème anniversaire du décès du militant Mahmoud Materi, militant de la première heure, que le régime précédent avait effacé de l'Histoire du Mouvement National.

14 Décembre Développement : Préparation en Conseil des Ministres restreint du projet de réforme du statut des Conseils Régionaux. Ceux-ci seront chargés à compter de 1989 de l'affectation et de l'emploi des ressources dans chaque gouvernorat du pays dans le cadre des programmes de développement.

Tunisie-Libye : Création de la société d'exploitation du plateau continental. Les ressources à découvrir seront partagées à parts égales. Dans le même temps la société qui exploitera le gazoduc tuniso-algéro-libyen a été fondée.

16 Décembre Loi de finance : Examen du projet de loi de finance pour l'année 1989 en Conseil Interministériel.

17 Décembre Loi de finance : Publication des grandes lignes du futur projet de loi de finance :

- Réduction des impôts sur les équipements informatiques et de la TVA sur les centres d'animation et restaurants touristiques.
- Création d'un fonds de promotion de l'industrie et de maîtrise de la technologie.
- Réduction du taux de TVA et suppression du droit de consommation sur les produits en cuir.
- Prorogation de la suspension de droit de douane sur les médicaments.

Conseil des ministres : Trois points ont principalement fait l'objet de l'attention de ce conseil.

- * Lors de l'examen de la loi de finances, le Président Ben Ali réaffirme la priorité du secteur social.
- * Les conseils régionaux auront pour tâche essentielle de garantir la représentativité et d'assurer la décentralisation.
- * Concernant la question palestinienne le gouvernement a réaffirmé son soutien à la constitution d'un Etat libre et indépendant dans le cadre de la légalité internationale.

Audiovisuel : Réunion de travail présidée par le Président Ben Ali et portant sur la future restructuration de la RTT

20 Décembre Amnistie : Prorogation du délai d'amnistie des chèques sans provision du 31 décembre 1988 au 30 juin 1989.

internationale socialiste : Le Président Ben Ali reçoit Willy Brandt.

22 Décembre Solidarité : Appel du Président Ben Ali pour une souscription nationale en faveur des handicapés. Le Conseil National des handicapés a été créé par décret et précède la promulgation d'une loi sur l'emploi des handicapés.

Palestine : Entretien du Président Ben Ali avec Yasser Arafat.

23 Décembre Etats Unis/Tunisie/O.L.P. : Le Président élu George Bush adresse un message au Président Ben Ali dans lequel il rend hommage au rôle de la Tunisie dans l'organisation du dialogue U.S.A. - O.L.P.

Tunisie-Algérie : Le Président Ben Ali félicite Chadli Ben Jedid pour sa réélection.

24 Décembre Transports : Une série de mesures ont été prises en faveur du secteur des transports, entre autres l'acquisition de nouveaux autobus et l'assainissement financier de la S.N.T.

Budget : Lors de l'adoption du budget du Ministère des Communications, il a été décidé de préparer le renouvellement en 1990 des équipements de diffusion de la radio-télévision.

26 Décembre Tunisie/Algérie : De retour d'Alger, Monsieur Escheikh, ministre des Affaires Etrangères présente au Chef de l'Etat un rapport sur sa mission pendant laquelle ont été abordés les questions de la coopération et des relations bilatérales, la construction du Grand Maghreb Arabe Uni, et le soutien à la cause palestinienne.

Code électoral : La réforme du code électoral a été adoptée par la Chambre des Députés : 66 articles de l'ancien code ont été supprimés tandis que 63 sont apparus ; l'article 71 fixe ainsi le nombre des sièges à 1 pour 60 000 habitants et l'on trouvera au minimum 2 sièges par circonscription ; les articles 80 et 82 permettent aux membres du gouvernement de cumuler postes ministériel et législatif ; tout candidat devra produire une liste de parrainage de 75 électeurs (25 pour les municipales) et l'opposition devra être représentée lors de la distribution des cartes électorales ; les présidents du Conseil Constitutionnel, du Tribunal Administratif et de la Cour de Cassation sont garants du scrutin devant la loi.

27 Décembre Cinéma : De nouvelles dispositions ont été adoptées en faveur du 7ème art : création d'un Centre National du Cinéma et d'une cinémathèque ; exonération de la taxe sur les importations de films à partir du 1er janvier 1989 ; instauration d'une coopération étroite entre le cinéma et la télévision.

Energie : Un plan pour la promotion des énergies renouvelables a été étudié en Conseil interministériel.

28 Décembre Réforme : Le Chef de l'Etat a présidé une réunion de travail afin de préparer la modernisation du Ministère de l'Intérieur.

Transport : Tunis-Air renforce sa flotte par l'acquisition de deux boeings 737-500 livrables en 1992.

Sport : Départ à Tunis du Rallye PARIS-DAKAR sur la Place du 7 Novembre.

BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

1789, "l'année dans pareille" selon l'expression de Michel Winock dont la chronique est parue l'été dernier dans le journal "Le Monde".

1789-1989, deux cents ans pendant lesquels la République Française s'est édifiée. En un temps où les droits de l'homme semblent devenir plus que jamais le grand thème des relations internationales, le Bicentenaire de la Révolution Française revêt une importance particulière.

A cette occasion, le CDTM, abordant l'évènement sous l'angle des sciences humaines et sociales, se propose d'organiser une série de conférences qui illustreront aussi bien les grands enjeux de "1789" que le débat d'idées suscité depuis deux siècles par ce grand moment historique.

Pour ce faire, quatre thèmes ont été choisis :

- * Droits de l'homme, libertés et démocratie
- * Les idéologies révolutionnaires
- * Etat, état de droit et laïcité
- * Révolution, art et culture

"Correspondances" suivra ces événements et en rendra compte. Une page sera consacrée chaque mois au bicentenaire. Nous y présenterons les principaux ouvrages parus ou à paraître, disponibles à la Bibliothèque Charles De Gaulle ainsi qu'une chronologie mensuelle des principaux événements de l'année 1789.

1789 : Une chronologie des événements couvrants

8 août 1788 :

Convocation des Etats Généraux.

5 déc. 1788 :

Le Parlement décide le doublement de la représentation du Tiers Etat.

24 janv. 1789 :

Parution des lettres de convocation et du règlement électoral.

janv.-fév.

1789 : Début de la campagne électorale.

Ouvrages de référence

SOBOUL (Albert). - La Révolution Française. - Paris : Gallimard, 1981.

FURET (François), RICHEL (Denis). - La Révolution Française. - Paris : Fayard, 1965.

TULARD (J.) - Les Révolutions. - Paris : Fayard, 1985. (Histoire de France).

FURET (François). - Penser la Révolution Française. - Paris : Gallimard, 1983. - (Bibliothèque des histoires).

VOVELLE (Michel). - Les Mentalités révolutionnaires. - Paris : Ed. Sociales, Messidor, 1985.

AGULHON (Maurice). - Marianne au combat. - Paris : Flammarion, 1979.

TACKETT (Timothy). - La Révolution, l'Eglise, la France. - Paris: cerf, 1986.

LA REVOLUTION FRANCAISE ET LE MAGHREB

Les 16 et 17 décembre dernier, s'est tenue à Tunis une table ronde organisée par la Société Tunisienne d'Etude du XVIIIème siècle sur "La Révolution Française et le Maghreb" afin de préparer le colloque qui aura lieu à Tunis en novembre 1989 et qui portera sur le même thème.

Cette table ronde avait pour but d'en définir les thèmes et les axes principaux. Trois sujets de réflexion avaient été proposés : le Maghreb pendant la Révolution Française ; le retentissement des idéaux de la Révolution Française dans le monde arabo-musulman aux XIXème et XXème siècles ; Regards et opinions des européens sur le Maghreb au XVIIIème siècle et pendant la Révolution Française.

Deux séries d'éléments sont apparues à la lumière des différentes contributions et discussions.

Sur le plan historique, un panorama de la situation France-Maghreb de l'époque a été brossé. Ont été soulignés l'importance de la "course" dans les rapports Europe-Maghreb, la singularité de la Tunisie, soutenant de façon implicite les intérêts de la France révolutionnaire en Méditerranée, la place des échanges économiques entre le Nord et le Sud de la Méditerranée occidentale, le choc éprouvé face aux bouleversements français puis européens, choc direct ou différé comme l'attestent les mouvements de réformes du XIXème siècle. A cet égard, il fut intéressant de noter le regard porté sur la Révolution par un 'Alim algérien contemporain, qui dans ses écrits soulignait, surtout, les atteintes portées par la Révolution à l'Eglise. Abordant ensuite les conséquences ultérieures de la Révolution, les différents intervenants ont mis successivement l'accent sur : l'abolition de l'esclavage en Tunisie en 1846, les influences sur les nationalistes maghrébins à la fin du XIXème siècle et dans la première moitié du XXème siècle, ou encore sur la littérature arabe du XXème siècle, avec des hommes tels que Ahmed Chaouki, Mohamed Hussein Heikal ou Taha Hussein.

Sur le plan méthodologique, après de longues discussions, il a été décidé de mettre l'accent sur les sources maghrébines de la Révolution Française, afin d'y puiser des éléments d'analyse sur la perception de cet événement majeur en Afrique du Nord. A cet effet, un répertoire devrait être constitué dans les mois qui viennent.

De plus les limites tant géographiques que chronologiques nécessaires à une bonne définition du sujet ont été débattues. Faudra-t-il adopter une démarche qui s'étendrait à l'ensemble du monde arabe ou ne choisir que l'angle maghrébin ? Devra-t-on se limiter aux influences directes ou aborder également celles que l'on peut retrouver au sein des programmes politiques des mouvements nationalistes du XXème siècle ?

Sur le plan géographique, il a été démontré que la Révolution Française avait été connue et analysée au Maghreb par l'intermédiaire d'intellectuels égyptiens ou libanais. Il paraît donc essentiel d'associer le Machrek à l'entreprise. Quant aux limites temporelles du colloque, il semble que l'on couvrira les deux siècles qui nous séparent de 1789.

Cette table ronde aura donc permis de faire un tour d'horizon des thèmes et approches qu'il sera nécessaire de traiter afin de préparer et réaliser le futur colloque.

B. F.

CONFERENCE DE JEAN FAVIER : LES ARCHIVES A L'AUBE DU 3ème MILLENAIRE

L'ARCHIVISTE ET LE PARACHUTISTE

Naguère, le métier d'archiviste était sans surprise et ne comportait que de faibles risques. L'archiviste savait ce que l'on allait lui demander le lendemain ; les documents se conservaient tout seuls et le propre de l'archiviste était de savoir les retrouver rapidement et sûrement, poussant à l'élaboration de répertoires, fichiers, index etc...

Or nous vivons désormais dans une "civilisation du dossier", dans une civilisation où le citoyen demande un plus large engagement de l'Etat dans la gestion de sa vie quotidienne, où le développement technologique pousse notre "société presse-bouton" à la démultiplication des documents, dont la masse ne trouve pas de solution définitive à leur conservation et stockage ; le microfilm, compte tenu de son coût et de l'absence de sa valeur juridique, s'avère être une fausse panacée. Il est néanmoins indispensable et irremplaçable.

La résolution du problème posé par le stockage des documents passe par un retour aux méthodes du 19ème siècle: la destruction partielle et sélective des archives. L'archiviste devient destructeur.

Le drame n'est pas là. Il ne réside pas non plus dans la faible domestication des moyens de conservation de notre mémoire collective (photos ou bandes magnétiques); il est inscrit dans la trajectoire du développement de notre société, qui sécrète le transitoire, qui invente l'éphémère.

Le téléphone, la radio transmettent mais ne conservent pas la parole. Que nous restera-t-il des échanges entre créateurs, entre artistes, dès lors que l'absence de correspondance nous prive d'archives? Que restera-t-il aussi aux historiens de demain maintenant que les ordinateurs, qui deviennent le réceptacle privilégié de l'activité, de la mémoire et de la vie de nos sociétés, se transforment du fait de leur saturation, en "instruments à gommer"?

Ce détour par la technique pour illustrer les problèmes de conservation et de traitement de l'information ne saurait occulter un donnée fondamentale, à caractère humain et éthique qui modifie le travail de l'archiviste.

L'apparition d'une histoire chiffrée, l'accès aux archives contemporaines permis aux historiens, aux journalistes ou aux simples curieux, posent un réel problème de déontologie. Quelles informations rendre accessibles dès lors que le français exige, dans son droit à l'information, de tout savoir, mais refuse, dans son droit à la protection de sa vie privée, de donner ou de laisser paraître des informations sur sa vie propre. Ce ne sont pas les secrets d'Etats à protéger qui posent problème mais les secrets de millions de vies privées.

Dès lors qu'on touche à l'archive contemporaine, on touche à l'essence de l'âme.

Un autre facteur qui contribue à modifier radicalement la fonction de l'archiviste réside dans l'ignorance d'un public en nombre croissant des méthodes de travail et de recherche, due à la résurgence de nouveaux loisirs, à l'allongement de la durée de vie, aux retraites anticipées. Si par ailleurs, l'Ancien savait exactement que demander aux archivistes, nos contemporains en revanche ne savent pas que chercher et demandent parfois des choses inexistantes sans pour autant que l'archiviste ait le moyen de le prouver.

Il est malgré tout indispensable de répondre à l'attente des non professionnels qui ne savent pas travailler, par la mise en place d'une formation pour les amateurs.

Outre cet aspect, l'archiviste se doit de faire face à des difficultés de deux natures :

- Comment mettre en place une mémoire parallèlement à l'évolution rapide des technologies alors que nous créons des informations qui disparaissent aussitôt, alors que nous fabriquons de l'éphémère ?

- Comment se comporter face à des exigences d'un monde contemporain qui ne sont que des lubies ; tout savoir mais se protéger au mieux, constituer une mémoire en permanence à jour et laisser néanmoins des traces de ce qui a été?

Nous nous devons en effet d'être présents au monde contemporain et les archives ne sauraient être une tour d'ivoire. Mais comment donner une mémoire à l'avenir si, dans l'immédiat, nous ne sommes pas en prise avec l'actualité ?

Ce métier d'archiviste doit être à l'écoute du monde, en dialogue avec le monde ; Il est difficile et, si vous cherchez un métier facile et sans surprise, faites parachutiste mais surtout, ne faites pas archiviste !

CDTM. 13 décembre 1988

Résumé de la conférence fait par Anthony FINAN

Derniers ouvrages de Jean Favier parus ou réédités.

- Philippe-Le-Bel. - Paris : Fayard, 1978. - 600 p.
- La Guerre de cent ans. - Paris : Fayard, 1980. - 572 p.
- François Villon. - Paris : Fayard, 1982. - 480 p.
- Histoire de France. - Tome II, Le Temps des principautés. - Paris : Fayard, 1984. - 426 p.
- De l'or et des épices. - Paris : Fayard. - 1987.
et plus particulièrement sur les Archives ;
- Rapport sur l'activité de la direction des Archives de France en 1986/Archives de France. - Paris : Archives Nationales, 1987. - 32 p.
- Archives Nationales. Quinze siècles d'Histoire de Jean et Lucie Favier. - Paris : Nathan, 1988. - 240 p.

LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN JANVIER

CONFERENCES ET RENCONTRES DU C.D.T.M.

Mardi 17

Gilles KEPEL, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, chercheur au C.N.R.S.

"Les banlieues de l'Islam"

Mardi 24

Daniel PANZAC, Directeur du Groupe de Recherches et d'Etudes sur le Proche-Orient (GREPO) d'Aix-en-Provence et Directeur par intérim de l'Institut de Recherches sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM) d'Aix-en-Provence

"Les épidémies en Méditerranée, 17^{ème}-19^{ème} siècle, histoire et géographie des quarantaines et lazarets ou la naissance d'un système sanitaire international".

POUR INFORMATION

* THESE D'ETAT *

Mme Alya BACCAR a soutenu sa thèse pour l'obtention du Doctorat d'Etat, sur "La mer et l'aventure marine dans les genres narratifs et dramatiques français de 1640 à 1671. Sources et créations littéraires", dirigée par Jacques Morel, professeur à l'Université de Paris Sorbonne, le Mardi 20 décembre 1988.

* ARCHIVES *

La Commission des Sources de l'Histoire Tunisienne en France transfère à Tunis, sous la forme de microfilms, l'ensemble des archives concernant l'histoire contemporaine de la Tunisie. Dans le cadre de l'informatisation de ce fonds, un thésaurus est en train d'être élaboré par le Programme National de Recherche d'Histoire du Mouvement National (cf. la revue du P.N.R., "Watha'iq" n° 6, année 1987) ; la mission qu'entreprend Danièle Degez-Vataire en décembre auprès de cette institution, s'inscrit dans la continuité de la collaboration franco-tunisienne en matière de Recherches sur l'Histoire Nationale.

Danièle Degez-Vataire a été responsable du service Documentation du Journal "Le Monde" et est actuellement expert-conseil en documentation et gestion.

* THEATRE *

Le metteur en scène Jean-Jacques BELLOT sera en Tunisie au mois de janvier pour préparer l'adaptation d' "Un certain 14 Juillet" par la troupe de H. DJEDIDI de Sousse. Cette pièce sera jouée dans le courant de l'année 1989.

A L'AFFICHE

* THEATRE ET REVOLUTION FRANCAISE *

"Entrez dans l'histoire de la Révolution Française"

Ce spectacle mis en scène et présenté par Eric Chartier, mis en musique par Nicolas Vaillant se propose de nous faire "entrer dans la Révolution Française" de la manière la plus authentique qui soit puisque les textes, dits par Eric Chartier, sont extraits de "L'Histoire de la Révolution Française" de Jules Michelet. Quatre chapitres, illustrant quatre moments forts de l'époque révolutionnaire ont ainsi été sélectionnés : Le 14 juillet 1789, la nuit du 4 août 1789 qui vit l'abolition des privilèges féodaux, le 26 août 1789 jour historique s'il en est puisque celui de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, enfin le 14 juillet 1790 premier anniversaire de la prise de la Bastille et fête de la Fédération.

Deux représentations sont prévues en Tunisie : le 12 janvier à Sfax, le 14 au Teatro à Tunis.

* MARDI MAZAGRAN : NEGUIB MAHFOUZ *

Les Mardis Mazagran proposent le 10 janvier prochain à 18h30 au Mechtel une rencontre sur, et autour de, l'oeuvre de Neguib Mahfouz après l'attribution historique du Prix Nobel de littérature à un homme de lettres d'expression et de culture authentiquement arabes.

Y participeront les chercheurs ou arabisants Taoufik Baccar, Jean Fontaine, Sadok Ksouma, Zoubeir Lasram et Denis Louche.

Des lectures tant en arabe qu'en français seront faites à partir de deux oeuvres : **Le voleur et les chiens**, paru en 1985 en France et **Passage des miracles** publié en français en 1983.

Lectures et débats se proposeront donc de faire découvrir la densité et la richesse de l'oeuvre de l'auteur égyptien et tenter peut-être de comprendre pourquoi et comment, le choix du jury s'est porté sur le symbole de tolérance et de modernisme qu'est Neguib Mahfouz.

* ABDELWAHAB MEDDEB *

Abdelwanab Meddeb, écrivain tunisien vivant à Paris, auteur de deux romans "Phantasia" et "Talismano" ainsi que d'une suite poétique, le "Tombeau d'Ibn Arabi", sera à Tunis à la fin du mois. Il reviendra dans le cadre de la Bibliothèque Charles-De-Gaulle, le Mercredi 25 janvier à 18h, sur **La trace et le signe à partir d'une lecture d'Ibn Arabi**.

Le lendemain, Jeudi 26 janvier à 18h, une rencontre littéraire aura lieu au Centre d'Art Vivant du Belvédère, où l'auteur lira ses textes et participera aux débats sur son oeuvre.

Pour recevoir régulièrement "Correspondances", écrivez-nous :

Publication C.D.T.M. Anthony FINAN
22, Av. de Paris Tunis 1000 R.P.
245.508

2000 - 01/89 - Imp. Finzi - Tunis

Le C.D.T.M. vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 1989.